

**Conservation des données de connexion et surveillance généralisée
Quels enjeux pour le droit public ?**

**Conférence organisée à l'Université Paris-II le 19 novembre 2021
Amphithéâtre IIB (Centre Panthéon)**

Présentation de la matinée par Yves Surel, directeur du CERSA-CNRS et Emmanuel Py, directeur scientifique de la Chaire Smart City et gouvernance de la donnée de l'UBFC [8h45-9h]

Allocution d'ouverture par Monsieur Philippe Latombe, député, rapporteur de la mission d'information sur le thème « Bâtir et promouvoir une souveraineté numérique nationale et européenne ».

Table-ronde n°1 : Les enjeux de la décision « French Data Network » [9h20-10h30]

Propos introductif et présidence par Olivier Renaudie, Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne

- La réception du droit de l'UE par le juge administratif français : Marie Cirotteau, Doctorante en droit public, Université Paris-II
- Le contrôle de l'*Ultra Vires* : Francesco Martucci, Professeur, Université Paris-II

Table-ronde n°2 : Surveillance généralisée et perspectives d'évolution du droit [10h30-11h40]

Propos introductif et présidence par Lucie Cluzel-Métayer, Professeure à l'Université de Paris Nanterre ;

- Le Conseil constitutionnel face à la protection des données et à la surveillance : Maximilien Lanna, post-doc, UBFC, membre associé CERSA-CNRS
- La conservation des données, quels enjeux pour la souveraineté numérique ? : Pauline Türk, Professeure, Université Côte d'Azur

Propos conclusifs par Paul Lignières, Vice-recteur de l'Institut Catholique de Paris (ICP), Avocat honoraire